

Mairie de Cléry-en-Vexin

CONSEIL MUNICIPAL

Procès-verbal – Séance du 20 septembre 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le VINGT du mois de SEPTEMBRE, le Conseil Municipal de la commune de CLERY-EN-VEXIN, dûment convoqué, s'est réuni à 20 heures 30 en session ordinaire au lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Monsieur René PANNIER, Maire.

Nombre de membres en exercice : 10

Date de convocation : 10/09/2024

Présents : Mesdames Nadège BESLON, Delphine ZECCA ; Messieurs Jérôme GUERIN, Georges VIALLON, Jacques BEAUGRAND, Franck DELORME, Robert VISBECQ.

Absentée avec pouvoir : Flore QUILLET donne pouvoir à M. GUERIN Jérôme.

A été désigné secrétaire de séance : Mme URIE Roselyne.

L'ordre du jour est le suivant :

Approbation du procès-verbal de la séance du 14 juin 2024

- 1- Annule et remplace la délibération 2024/04-10 cartes transports scolaires 2024-2025
- 2- Décision modificative du 022 (dépenses imprévues)
- 3- Création de poste pour accroissement temporaire de travail
- 4- Zonage ZAENR

Informations diverses de M. le Maire

Questions Diverses

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à **20 heures et 30 minutes**.

ADMISSION EN NON-VALEUR

Délib 2024-09/17

Monsieur GUERIN Jérôme expose une demande émanant de la trésorerie de Magny-en-Vexin concernant une demande d'admission en non-valeur pour un montant de 69.80€

Les crédits sont inscrits pour 70.00€ au C/6541 du Budget primitif 2024.

Cette demande doit être soumise en conseil municipal pour acceptation par délibération.

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal, à la majorité,

Décide d'émettre un mandat de non-valeur pour le montant de 70.00€

DECISION MODIFICATIVE CREANCES DOUTEUSES

Délib 2024/09-18

Monsieur GUERIN Jérôme expose une demande émanant de la trésorerie de Magny-en-Vexin concernant le compte de provision ou dépréciation figurant en balance d'entrée qui n'a pas fait l'objet de mouvement au cours de l'exercice. Nous devons prévoir ce qui suit :

- C/681-68 + 50.00€
- C/65315-65 – 50.00€

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité des membres présents,

SUBVENTION « CROIX-ROUGE »

Délib 2024/09-19

M. le Maire donne lecture d'un courrier provenant de la « Croix-Rouge » concernant une demande de subvention afin de financer l'achat d'un véhicule de transport TPM..

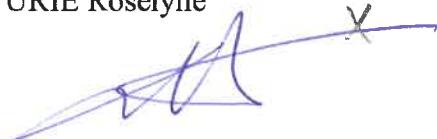
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décline la demande de subvention à l'unanimité des membres présents.

Questions diverses :

- M. le Maire présente au conseil municipal le courrier du Conseil Régional sur le projet de plan des mobilités en Ile de France.
- M. le Maire informe le conseil municipal sur la sollicitation du Conseil Départemental du Val d'Oise concernant une parcelle dénommée ZK17 située sur le territoire de la commune d'Epiais-Rhus et appartenant à la commune de Cléry-en-Vexin.
- Le Conseil Départemental souhaite obtenir l'accord de la commune pour un débroussaillage de la parcelle.
- M. le Maire informe le conseil municipal d'une demande de subvention émise auprès du Conseil Départemental du Val d'Oise au titre des reversements des amendes de police. Cette demande de subvention concerne la réfection du trottoir de la rue du Calvaire, le remplacement de l'abribus et la création d'un îlot de rétrécissement de la chaussée à hauteur du lavoir.
- M. le Maire informe d'un courrier de remerciements pour notre présence lors du passage de la flamme olympique qui a eu lieu le vendredi 19 juillet à Théméricourt. Notre participation à cet événement a été particulièrement appréciée et a contribué à son succès.
- Mme ZECCA remonte l'information des dysfonctionnements des transports (bus 95.04) depuis la rentrée scolaire 2024/2025. Le conseil municipal incite les usagers à signaler tous les dysfonctionnements (dates, horaires, lignes et trajets concernés ainsi que le motif)
- Noël des enfants : la date retenue pour le goûter de Noël des enfants est retenue pour le 14 décembre 2024.
- Noël des anciens se déroulera le dimanche 15/12/2024.
- M. le Maire informe le conseil municipal de la réalisation des travaux de réfection de la cour et du parking de l'école. Le marquage au sol sera réalisé dans les prochaines semaines.
- Par suite d'une suspicion de fuite d'eau dans la rue de la Fontaine d'Ascot, des sondages de voirie vont être réalisées.

L'ordre du jour étant épousé, la séance est levée à 21h45.

La secrétaire de Séance,
Mme URIE Roselyne



Le Maire,
M. PANNIER René

